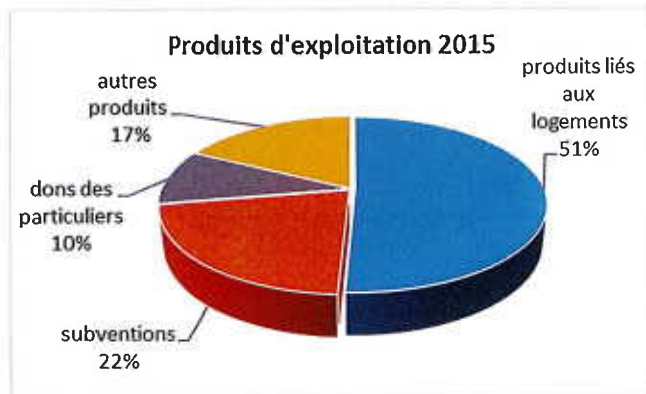
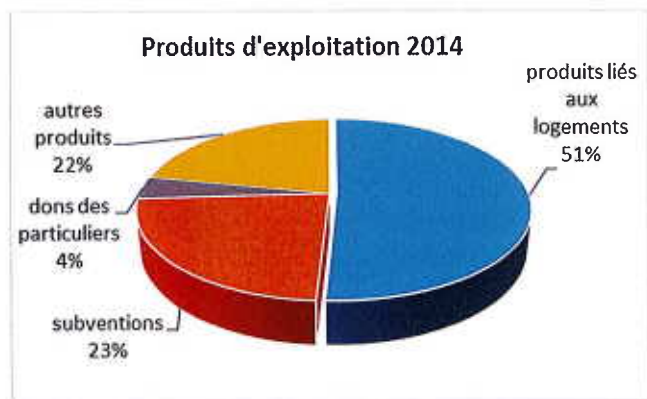


Rapport financier de l'exercice 2015

Ce rapport présente le Compte de Résultat et le Bilan du 19^{ème} exercice de notre association ainsi que l'affectation du Résultat proposée par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale.

Compte de Résultat

Produits : le total des produits diminue d'un exercice à l'autre de 2,0 % pour revenir à 1 214 975 € mais celui des produits d'exploitation (hors dons destinés à l'investissement) augmente de 2,9 % à 1 030 163 €.

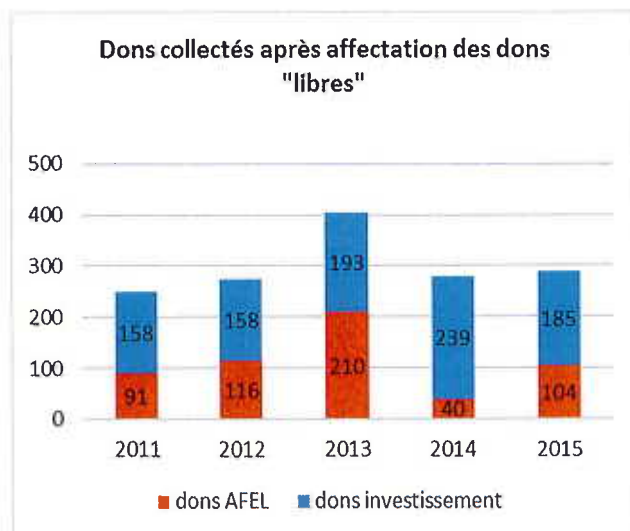


- Les loyers progressent de 1,7% à 361 145 € avec un nombre moyen de logements stable à 112 et un taux de vacance en légère amélioration à 4,5%. Les mises en service (3 nouveaux logements moins un rendu) ne produiront leur plein effet qu'en 2016.
- Le poste MOI-Prologues (Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion) progresse de 10 500 € en 2014 à 18 000 € en 2015 ; il correspond à la rémunération, incluse dans le plan de financement de chaque opération, de la prestation fournie par SNL-Yvelines et comptabilisée à la mise en service du logement.
- Les subventions de fonctionnement sont en baisse de - 3,9% à 223 430 €, en raison notamment de la fin de la part de fonctionnement du mécénat pluriannuel reçu sur des opérations immobilières via le Fonds de dotation SNL.
- SNL Yvelines a reçu cette année **288 851 € de dons**, en accroissement de 3,4 % sur ceux de 2014 (279 246 €). Compte tenu du contexte économique, ce montant élevé témoigne à nouveau de la générosité et de la fidélité des donateurs de l'association sans lesquels rien ne serait possible. Ces dons se décomposent en :

➤ **66 563 € de dons fléchés par les donateurs à l'investissement** pour créer ou réhabiliter des logements acquis, loués ou mis à disposition,

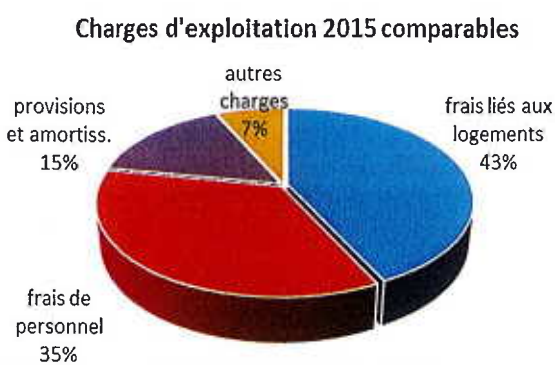
➤ **50 098 € de dons fléchés par les donateurs à l'AFEL** pour contribuer au financement de l'accompagnement des familles et à l'entretien des logements,

➤ **172 188 € de dons « libres »**, c'est-à-dire dont l'affectation est laissée par les donateurs au choix de l'association, selon les besoins prioritaires. Ces dons « libres » ont été affectés par le conseil d'administration pour **118 249 € à l'investissement**, permettant de porter le total final de dons pour l'investissement à 184 812 €, et pour **53 939 € à l'AFEL** permettant de porter le total final de dons pour l'AFEL à 104 037 €.



- Les reprises sur provisions de 79 386 € en augmentation de 15 231 € sur celles de 2014, concernent principalement les travaux de remise à niveau des logements pour 62 570 € et les impayés pour 16 816
- Les reports sur subventions attribuées se sont élevés à 45 567 € dont 41 400 € de solde du FSL de 2014, non comparable à 2014 qui incluait une régularisation importante du FSL 2013.
- Le poste « transfert de charges » de 29 163 €, en baisse de 23 777 € sur 2014, comprend 11 003 € de remboursements de la FNARS (vacance de logement, frais de contentieux et impayés) et 16 178 € de remboursements de formation, non comparable à celui de 2014 qui incluait des remboursements exceptionnels.

Charges : le total des charges augmente d'un exercice à l'autre de 20,1 % pour atteindre 1 175 551 € mais après neutralisation de l'effet du changement de mode de comptabilisation de l'utilisation des dons pour investissement afin d'unifier les pratiques au sein de SNL, ce total est ramené à 1 025 310 €, soit + 4,7%.

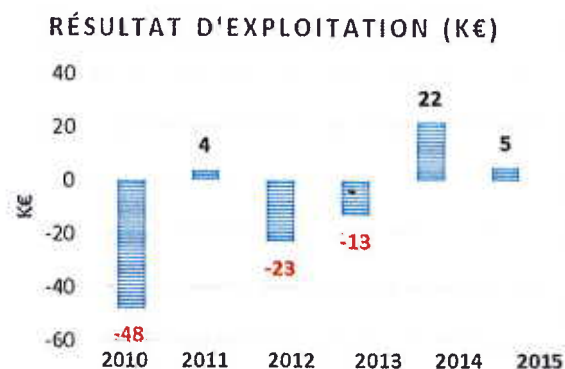


- L'entretien et la remise en état des logements entre 2 locataires a augmenté de 5 065 € pour atteindre 42 889 € mais résulte en partie d'imputations comptables incorrectes en 2014 ; la tendance à une stabilisation se confirme donc malgré le vieillissement du parc et traduit la bonne coordination entre la salariée en charge de l'entretien et les bénévoles travaux qui en assument une part importante, tout en maintenant un haut niveau de qualité.
- Les charges de personnel ont atteint 359 456 €, en augmentation de 6,7 % sur celles de 2014, principalement en raison de l'augmentation de temps de travail de trois des salariés dont l'effet n'a pas encore porté sur une année entière.
- Les pertes définitives sur les impayés ont diminué de 8 405 € en 2014 à 295 € en 2015 et la dotation aux provisions pour créances douteuses sur loyers de 27 371 € en 2014 à 15 822 € en 2015. Cette forte amélioration traduit l'effort réalisé pour mieux maîtriser la tendance à l'alourdissement des impayés dans la gestion locative adaptée que l'association accepte pour donner toutes les chances de rebond aux locataires mais l'exercice est exceptionnellement favorable, les reprises de provisions antérieures étant supérieures aux nouvelles provisions constituées.
- Les dotations aux amortissements et provisions autres que celles concernant les créances douteuses sur loyers augmentent de 153 898 € pour atteindre 290 429 € en 2015, dont 142 136 € d'« engagements à réaliser sur les dons à l'investissement non affectés » correspondant au changement de comptabilisation de l'utilisation de ces dons.

Résultats : le résultat d'exploitation (hors dons pour l'investissement) se traduit par un excédent de 4 853 €, à comparer à un excédent de 21 749 € en 2014.

A la différence de 2014 dont le résultat avait été obtenu en n'affectant aucune part des dons « libres » à l'accompagnement des familles et à l'entretien des logements, il a été nécessaire en 2015 d'affecter 31% des dons « libres » pour dégager un léger excédent d'exploitation.

Cet alourdissement des conditions d'exploitation traduit également le renforcement voulu du temps de travail de l'équipe de salariés, qu'il faudra poursuivre dans la mesure du possible, et met en évidence la vulnérabilité de l'équilibre d'exploitation de l'association.

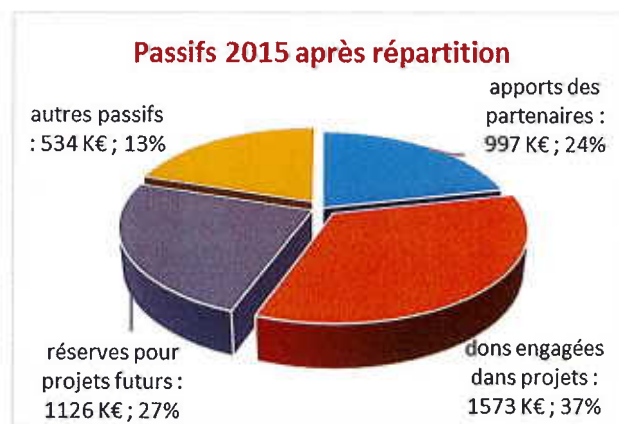
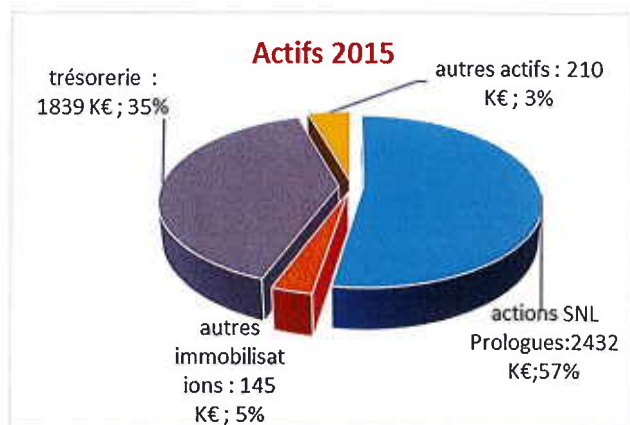


Le résultat net intégrant l'ensemble des dons ressort à + 39 424 € mais + 189 665 € après neutralisation de l'effet total du changement de comptabilisation de l'utilisation des dons, à comparer à + 260 995 € en 2014.

Bilan au 31 décembre 2015

Actif : Le total de l'actif croît de 3,8 % d'une année sur l'autre à **4 625 948 €** traduisant principalement l'augmentation de la participation détenue dans SNL-Prologues et l'accroissement de la trésorerie.

- Les immobilisations diminuent légèrement du fait des amortissements, en l'absence de toute acquisition significative de matériel immobilisé en 2015.
- SNL Yvelines détient 12 091 actions de SNL-PROLOGUES d'une valeur unitaire de 200 €, soit une valeur totale de 2 418 200 €, dont 350 actions de 200 €, soit 70 000 €, de réserve de sécurité constituée pour SNL-Prologues à hauteur de 1% du coût des opérations immobilières effectuées depuis 2004.
- La trésorerie augmente de 77 263 € pour atteindre 1 838 824 €, en raison principalement des dons à l'investissement et la trésorerie nette (moins emprunts et dettes financières) s'élève à 1 543 779 €.



Passif : Les Fonds propres de 3 846 018 € (+ 1,0 % par rapport à 2014) et la trésorerie nette positive reflètent une structure financière saine.

- Les fonds propres, avant affectation du résultat, sont principalement constitués de dons privés et d'apports de partenaires engagés pour les achats de logements, soit 2 570 454 €, et de réserves pour projets futurs à hauteur de 1 126 140 €.
- Le total des provisions pour risques et charges est de 175 425 € en augmentation de 32 930 € sur celui de fin 2014 en raison de la hausse de la provision nécessaire pour la remise en état des logements entre 2 locataires.
- Le poste « Fonds dédiés » augmente de 137 969 € pour s'établir à 186 036 €. Il s'agit encore de l'effet de la modification de méthode comptable qui conduit à placer en fonds dédiés un montant de 142 136 €, solde des dons affectés à l'investissement mais non utilisés au cours de l'exercice.
- Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 295 045 €. Il s'agit de sommes dues à SNL Prologues, de prêts de personnes physiques ou d'associations (dont 50.000 € par l'association APMH qui a prolongé son prêt), ces prêts constituant une des modalités de soutien financier proposé à nos partenaires ; elles incluent également les dépôts de garantie pour 30 051 € et 20 119 € d'épargne volontaire versée par les locataires.
- Les dettes fiscales et sociales et celles rattachées aux fournisseurs s'élèvent à 112 423 €, en hausse de 7 201 € sur celles de fin 2014 et correspondent à des dettes courantes au 31 décembre, soldées pour l'essentiel en janvier 2016.

Affectation du Résultat

Nous vous proposons d'affecter :

- * le bénéfice d'exploitation de **4 853 €** au **Report à nouveau** qui passerait ainsi de + 3 689 € à fin 2014 à **+ 8 542 € à fin 2015**,
- * le solde du résultat net, soit un montant de + 34 571 €, à la **Réserve de dons engagés dans l'achat de logements, pour la porter à 1 544 087 €**,

❖ Remboursements de frais des administrateurs

En 2015, un administrateur a été remboursé de 773,50 € et un autre de 97,70 € de frais kilométriques pour des déplacements effectués en raison de leur fonction de référent, et non pour les réunions liées à leur Groupe local ou à leur mandat d'administrateur.